

437040-2026 - Mise en concurrence

France – Réactifs de laboratoire – Fourniture de réactifs d'anatomopathologie de laboratoire pour le Centre hospitalier Bretagne Atlantique

OJ S 120/2026 25/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Centre hospitalier Bretagne Atlantique

Adresse électronique: cellule-juridique.achats@ghba.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Santé

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Fourniture de réactifs d'anatomopathologie de laboratoire pour le Centre hospitalier Bretagne Atlantique

Description: Fourniture de réactifs d'anatomopathologie de laboratoire pour le Centre hospitalier Bretagne Atlantique. Date prévisionnelle de commencement des prestations : 1er septembre 2026

Identifiant de la procédure: ecfbcf33-866c-4018-85d3-d4fe5b73dd48

Identifiant interne: CHBA_REACTIFS_ANAPATH

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Le marché public est passé après mise en concurrence en la forme d'une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2, R2124-2, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique. La consultation a pour objet de conclure avec le soumissionnaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution définis à l'article 19 du règlement de consultation un accord-cadre à bons de commande en application des articles L2125-1 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique, de fournitures, alloti, mono-attributaire, conclu sans minimum en quantité ou en valeur, avec un maximum annuel en valeur par lot. --- Spécimens : des spécimens sont exigés pour l'examen des offres. Les produits devant donner lieu à l'envoi de spécimens et les quantités sont spécifiés dans l'annexe 1 du règlement de consultation. Les informations relatives aux spécimens contenues dans le catalogue des besoins sous format .cmp ne doivent pas être prises en compte par les soumissionnaires. Les soumissionnaires doivent impérativement transmettre leurs spécimens au plus tard aux date et heure limites fixées pour la réception des plis, à l'adresse suivante : CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE - Laboratoire de biologie - 20, boulevard Général Maurice Guillaudot - 56017 VANNES CEDEX. Les colis portent impérativement une étiquette mentionnant le nom du soumissionnaire et les numéros des lots. Un bordereau à l'en-tête du soumissionnaire reprenant les numéros des lots, les références, la désignation des produits et les quantités est joint dans le colis, permettant l'identification des échantillons. Chaque spécimen doit porter une étiquette inamovible indiquant

la référence du produit telle qu'indiqué dans le BPU, le numéro de lot auquel il se rattache et le nom du fournisseur. Le bordereau de livraison des spécimens est fourni en un (1) exemplaire. Les spécimens sont fournis gratuitement et ne font l'objet d'aucune indemnisation des soumissionnaires même non retenus. Au terme de la procédure, les spécimens des attributaires sont conservés par le Centre hospitalier Bretagne Atlantique à titre de référence. Les spécimens des opérateurs économiques non retenus sont laissés à leur disposition afin qu'ils puissent les récupérer pendant un délai trente (30) jours à compter de la date de notification du rejet de leur offre ; passé ce délai, ils sont considérés comme dons faits à l'Etablissement. --- Variantes : les variantes sont autorisées. Les soumissionnaires qui présentent une offre variante, sont obligatoirement tenus de proposer une offre de base. Cette offre de base doit être complète, bien individualisée et conforme à la solution exigée dans les documents de consultation. Les offres variantes peuvent notamment correspondre à des propositions qui, tout en permettant d'assurer une réponse au besoin exprimé et aux contraintes décrites, ont pour objet d'améliorer la solution décrite au CCTP et /ou d'optimiser les coûts pour les Etablissements. Chaque variante est clairement identifiée dans le bordereau des prix unitaires ; les fiches techniques correspondants doivent être jointes. --- Moyens de communication : la communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.heliosweb.eu>

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696500 Réactifs de laboratoire

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Centre hospitalier Bretagne Atlantique - 20, boulevard du Général Maurice Guillaudot - BP 70555

Ville: Vannes cedex

Code postal: 56017

Subdivision pays (NUTS): Morbihan (FRH04)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Règlementation applicable en cas de marché transfrontalier: Sans objet

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Fourniture de réactifs d'anatomopathologie de laboratoire pour le Centre hospitalier Bretagne Atlantique

Description: Fourniture de réactifs d'anatomopathologie de laboratoire pour le Centre hospitalier Bretagne Atlantique. Le marché public est composé de quarante-sept (47) lots dont

les caractéristiques techniques, le maximum annuel en valeur et la quantité annuelle estimative figurent dans le cahier des clauses techniques particulières et son annexe, le catalogue des besoins.

Identifiant interne: CHBA_REACTIFS_ANAPATH

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696500 Réactifs de laboratoire

Options:

Description des options: Durée : le marché public s'exécute à compter du 1er septembre 2026 ou de sa notification si elle est postérieure à cette date, jusqu'au 31 août 2027. Il est renouvelable par tacite reconduction chaque 1er septembre par période de douze (12) mois dans la limite de trois (3) renouvellements, sauf décision expresse de non reconduction du Centre hospitalier Bretagne Atlantique adressée soit par lettre recommandée avec accusé de réception soit via le profil d'acheteur, deux (2) mois avant la date d'échéance du marché public. En cas d'attribution d'une pluralité de lots à un même opérateur, la décision de non reconduction porte sur tout ou partie des lots. La durée totale du marché public n'excèdera pas quarante-huit (48) mois. Le Titulaire du marché public ne peut s'opposer à la tacite reconduction. La non-reconduction n'ouvre droit à aucune indemnité. --- Clauses de réexamen : le marché contient des clauses de réexamen au sens de l'article R2194-1 du code de la commande publique.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Centre hospitalier Bretagne Atlantique - 20, boulevard du Général Maurice Guillaudot - BP 70555

Ville: Vannes cedex

Code postal: 56017

Subdivision pays (NUTS): Morbihan (FRH04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 170 528,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Nature : le marché public est un accord-cadre à bons de commande en application des articles L2125-1 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique, de fournitures, alloti (47 lots), mono-attributaire, conclu sans minimum en quantité ou en valeur, avec un maximum annuel en valeur par lot. Le maximum annuel en valeur figure au catalogue des besoins (colonne « Montant maximum annuel en valeur (HT) ») et constitue la limite supérieure des obligations contractuelles du Titulaire. La quantité estimée annuelle précisée également dans le catalogue des besoins (colonne « Qté ») est une donnée indicative, définie à partir des consommations des années précédentes et/ou des projections ; elle n'a aucun caractère contractuel. --- Modalités essentielles de financement et de paiement : les prestations sont financées par les ressources propres de l'Etablissement abondées éventuellement par des ressources externes, soit dans

le cadre d'emprunts, soit par le biais de subventions spécifiques en cas d'éligibilité ou de participations publiques. Les prestations sont réglées par application de prix unitaires figurant dans le bordereau des prix unitaires. Les prix sont révisables dans les conditions indiquées à l'article 17.4 du cahier des clauses administratives particulières. Le paiement est effectué dans le délai de cinquante (50) jours à compter de la date de réception des demandes de paiement, par virement administratif conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R2192-10 à R2192-37 du Code de la commande publique.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Nom: Qualité technique

Description: Critère « Qualité technique » sur 50 points dont 25 points au regard des

Performances et 25 points au regard de la Compatibilité avec les pratiques du laboratoire

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Prix

Nom: Prix

Description: Critère « Prix » sur 40 points sur la base d'une simulation correspondant à la formule suivante : quantité estimative annuelle x prix unitaire tel que figurant dans le bordereau des prix unitaires

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

Critère:

Type: Qualité

Nom: Qualité des délais de livraison

Description: Critère « Qualité des délais de livraison » sur 10 points

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3024474?orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3024474?orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Autorisée

Date limite de réception des offres: 28/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 6 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Facturation électronique: Requise
La commande en ligne sera utilisée: non
Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Rennes

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du Code de justice administrative). --- Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans les délais prévus à l'article R551-7 du Code de justice administrative. --- Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du Code de justice administrative). --- Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les deux (2) mois de la notification d'une déclaration sans suite ou d'une déclaration d'infructuosité. --- Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département du Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4 avril 2014, n°358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat sur le fondement de l'article L521-1 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Rennes

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Centre hospitalier Bretagne Atlantique

Numéro d'enregistrement: 26561337200019

Adresse postale: Etablissement support du Groupement hospitalier Brocéliande Atlantique - 20, boulevard du Général Maurice Guillaudot - BP 70555

Ville: Vannes cedex

Code postal: 56017

Subdivision pays (NUTS): Morbihan (FRH04)

Pays: France

Point de contact: Cellule juridique des achats

Adresse électronique: cellule-juridique.achats@ghba.fr

Téléphone: +33297292105

Adresse internet: <https://www.ch-bretagne-atlantique.fr>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Rennes

Numéro d'enregistrement: 17350005900014

Adresse postale: Hôtel de Bizien - 3, contour de la Motte - CS 44416

Ville: Rennes cedex

Code postal: 35044

Subdivision pays (NUTS): Ile-et-Vilaine (FRH03)

Pays: France

Point de contact: Greffe du Tribunal administratif de Rennes

Adresse électronique: greffe.tarennes@juradm.fr

Téléphone: +33223212828

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 4bfb7858-37e1-4b6d-b972-d0c586e98318 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 22/06/2026 16:03:37 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 437040-2026

Numéro de publication au JO S: 120/2026

Date de publication: 25/06/2026